

INFORMATION GENERALE

Si votre enfant est inscrit aux activités périscolaires, vous avez juste à remplir la fiche d'inscription. Dans le cas contraire, vous devez remplir l'intégralité de la fiche et fournir les documents suivants:

- Attestation CAF/MSA ☐
- Photocopie vaccins ☐
- Fiche sanitaire de liaison ☐
- Attestation d'ass. RC/IA extrascolaire ☐

Attention cependant, si votre situation personnelle ou professionnelle a changé merci de nous en informer. (ex: votre enfant a fait de nouveaux vaccins, vous avez déménagé, vous avez changé de téléphone,...)

L'ensemble des ressortissants du régime MSA intègre la tarification sur la base du quotient familial.

Un accueil matinal avancé est proposé de 7h30 à 8h30 pour les enfants dont les parents travaillent. Cet accueil est basé sur le même principe ainsi que sur les mêmes tarifs que l'accueil périscolaire matinal.

L'ensemble des pièces nécessaires pour s'inscrire, les projets éducatif et pédagogique sont consultables sur le site de la commune ou sur place au centre de loisirs pendant le séjour.

Pour plus d'informations contacter Arnaud CLEMENT
Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h.

Tel: 03.25.02.51.33

Courriel: espace-jeunesse@arc-en-barrois.com



Centre de Loisirs d'Arc-en-Barrois

Les 4 éléments



de 3 à 15 ans inclus

Du 6 au 31 juillet 2026

Mairie d'Arc-en-Barrois
Place Moreau - 52210 ARC-EN-BARROIS
Tel: 03.25.02.51.33
Courriel: espace-jeunesse@arc-en-barrois.com
Site: <http://www.arc-en-barrois.com>
(onglet jeunesse)

LE PROGRAMME

Activités manuelles, culinaires, d'expression et sportives seront déclinées sur le thème de « Les 4 éléments ». Chaque semaine un nouvel élément à découvrir au travers d'activités manuelles, sportives, d'expression... Les enfants sont répartis en trois groupes d'âges (maternels, CP-CM1 et CM2-Collèges) et sont encadrés par un ou plusieurs animateurs référents tout au long du centre de loisirs.

Journées continues les mercredis 8, 22 et 29 juillet avec repas au centre.

Intervention de Thomas MATTER animateur activités physique et sportive la première semaine

Rencontre avec la Maison de Protection des Familles le lundi 13 juillet.

Sortie Nigloland le mercredi 15 juillet.

Spectacle de centre le vendredi 24 juillet

L'EQUIPE

Sarah VERBRIGGHE; Enycia BURE, Lola THIVET, Jordan LOGEROT, Maëlle DUCCESCHI, Ludivine BAUDESSON, Célia RIOTTOT, Lucie GODTLER et Arnaud CLEMENT vous accueilleront tous les matins..

LES REPAS

Les repas sont « tirés du sac ».

Nous accueillons vos enfants le midi si vous leur fournissez un repas froid ou réchauffable au micro-ondes.

A l'arrivée de votre enfant, son sac repas est placé en frigo. Merci de noter son nom sur les boîtes.

Le centre fournit les assiettes, couverts, verres si nécessaire.

LES HORAIRES

Le matin de 08h30 à 12h00
L'après-midi de 13h30 à 17h30
La journée avec repas 08h30 à 17h30

Un accueil échelonné, le matin permet aux enfants d'arriver jusqu'à 10h00, l'après-midi, jusqu'à 14h00 et le départ du soir se fait à partir de 17h00 pour les enfants qui ne repartent pas seul.

Les enfants peuvent prendre leur petit déjeuner au centre jusqu'à 9h30.

Accueil extrascolaire matinal de 7h30 à 8h30 dans les mêmes conditions que l'accueil périscolaire matinal.

LE LIEU

Groupe scolaire d'Arc en Barrois.

TARIFS



A la semaine	Arc en Barrois	Autres Communes
Tarif CAF/MSA - Q.F. €		
- de 600	49.97 €	56.46 €
de 600 à 1000	55.64 €	62.13 €
de 1001 à 1600	61.32 €	67.81 €
+ de 1600	65.31 €	71.80 €
A la journée (sous réserve des places disponibles)		
Tarif CAF/MSA - Q.F. €		
- de 600	24.98 €	28.22 €
de 600 à 1000	27.82 €	31.06 €
de 1001 à 1600	30.66 €	33.90 €
+ de 1600	32.66 €	35.90 €

L'adresse du responsable légal choisi pour la facturation est prise en compte pour le calcul du montant dû. Le responsable légal 2 est solidaire du règlement en cas de non-paiement.

Les tarifs ci-dessus comprennent : le goûter, le petit-déjeuner et le temps d'accueil de 8h30 à 17h30 ainsi que le repas de mercredi. Ils prennent en compte l'aide de la CAF et de la MSA.

Majoration de 20 € sur la tarification journalière journée Nigloland.

Attention, la commune ne prend pas en charge les chèques CESU, les bons et les chèques vacances.

L'ensemble des pièces nécessaires pour s'inscrire, les projets éducatif et pédagogique sont consultables sur le site de la commune ou sur place pendant le séjour.

<https://www.arc-en-barrois.com/périscolaire-et-centre-de-loisirs>

Je soussigné, père, mère, tuteur, _____

inscrit mon enfant _____ au Centre de Loisirs d'Arc-en-Barrois:

Semaine du 6 au 10 juillet 2026	OUI ☐	NON ☐
Semaine du 13 au 17 juillet 2026	OUI ☐	NON ☐
Semaine du 20 au 24 juillet 2026	OUI ☐	NON ☐
Semaine du 27 au 31 juillet 2026	OUI ☐	NON ☐

ou pour la journée** du _____

Avec repas tiré du sac	OUI ☐	NON ☐
Avec accueil matinal 7h30-8h30	OUI ☐	NON ☐

Je confirme:

- Avoir pris connaissance de l'ensemble des informations concernant l'accueil.
- Autoriser mon enfant à participer aux activités entrant dans le cadre du PEDT d'Arc en Barrois, transport collectif inclus et animation de la Maison de la protection de la Famille.
- Autoriser l'équipe d'encadrement à faire donner tous les soins nécessaires à mon enfant en cas d'urgence.
- **Autoriser / Ne pas autoriser* mon enfant à repartir seul après une activité.**

Personnes autorisées à récupérer mon enfant

NOM	PRENOM	N° TEL

Fait le _____, à _____
Signature

* rayer la mention inutile. Si non rayer enfant non autoriser!

** sous réserve de places disponibles.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune d'Arc en Barrois pour gestion des effectifs et facturation du service enfance jeunesse de la commune. Les données collectées peuvent être communiquées aux seules personnes responsables de la gestion et du suivi du service enfance jeunesse ainsi qu'aux services étatiques référents. Les données sont conservées au maximum pendant 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service administratif de la commune. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

FICHE D'INSCRIPTION ETE 2026

ENFANT:

Nom - Prénom: _____ Sexe: _____

Né(e) le : __/__/__ À: _____

Classe: _____

RESPONSABLES DE L'ENFANT:

RESPONSABLE LEGAL 1 / FACTURATION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP: _____ Commune: _____

Tél. Domicile : __/__/__/__/__ Tél. Travail : __/__/__/__/__

Tél. Ass. Mat.: __/__/__/__/__ (Nom: _____)

Tél. Portable : __/__/__/__/__

Email: _____@_____ **Signature :**

Allocataire CAF OUI ☐ NON ☐

N° d'allocataire : _____ Quotient familial : _____

Ressortissant MSA OUI ☐ NON ☐

N° de matricule : _____

Quotient Familial : _____

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP: _____ Commune: _____

Tél. Domicile : __/__/__/__/__ Tél. Travail : __/__/__/__/__

Tél. Ass. Mat.: __/__/__/__/__ (Nom: _____)

Tél. Portable : __/__/__/__/__

Email: _____@_____ **Signature :**